

EXPRESSION LIBRE

UNE RENTRÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE NOUVEAUX DÉPIS

Dans un contexte économique toujours tendu qui nous oblige à réaliser des efforts importants pour contribuer à la baisse de la dette publique, nous nous engageons à mener et poursuivre des actions engagées et des combats pour défendre notre territoire.

C'est d'abord le cas pour le financement du très fort déficit, l'hémorragie qui nous fait perdre des milliards de francs par an. Nous devons nous assurer de la participation de l'État à 38 % qui nous permettrait de tendre vers 100 % du territoire concerné à la fois. Un dossier majeur pour l'avenir de notre département au bénéfice de l'ensemble des habitants.

La réforme fiscale est aussi un sujet qui nous tient à cœur. Le Département est compétent en matière de solidarité territoriale et sociale. Il doit donc les intégrer dans ses actions pour assurer de la meilleure façon l'ensemble des services apportés aux habitants et respecter des projets innovants pour répondre aux besoins de ses administrés et leur assurer des perspectives.

Autre sujet majeur, l'agriculture, qui n'a pas été épargnée par le long épisode de sécheresse qui s'est installé cette année. Conjugué à une situation

d'inondations à répétition, les éleveurs se trouvent confrontés à une pénurie de stock de nourriture et leur permettant pas de répondre aux besoins de l'élevage. Inévitablement des effectifs de bétail devront être réduits, accompagnés d'actions, pour aider nos professionnels. Il en va de même pour les agriculteurs qui subissent une situation sans précédent.

L'acceptabilité des collectivités aux prestations qui lui sont propres, doit rester possible. Notre responsabilité envers nos contribuables nous engage chaque jour.

Nos programmes ont été plus que jamais mobilisés. Une multiplication d'actions due à la sécheresse mais aussi à la crise du transport scolaire, qui nous oblige à leur mission première qu'est l'intervention d'urgence.

Un sujet important qui ne doit pas être négligé au regard de nos besoins quotidiens en matière de sécurité.

Autre dossier en cours, la limitation de vitesse sur nos routes départementales. Les incidents sont nombreux. Il s'agit de les réduire au minimum et de les appliquer. Nous sommes toujours en attente du décret d'application qui

fixera les conditions pour un retrait éventuel à 90km/h. Parallèlement, un rapport du Conseil National de la Sécurité Routière nous a été transmis dans lequel il est précisé que ce retrait à 90km/h devra être précédé de plusieurs études sur la fréquentation et l'accidentologie, que la route concernée ne puisse pas être jugée apte et ne devra pas comporter d'obstacles sur 15 kilomètres. Des recommandations qui, si elles sont prises dans le délai, posent bien des problèmes à l'ensemble des Départements pour mettre en place l'amélioration de la circulation.

Il nous faut donc être déterminés et optimistes, pour assurer nos actions au service de notre département et de ses habitants.

Le groupe des élus de la Majorité Départementale : Rodine BOLLINO, Régis BLANCHET, Michel BLIN, Gérard BLONDEAU, Michel BLONDEAU, Serge DESOUST, Claude DUCLET, Mireille GUYOT, Marc FLUJOT, Jean-Pierre HUGON, Marie-Josée GONNIN, Lydie LACROIX, Marie-Josée LAFRANÇOIS, Gérard MAYRIS, Frédérique MÉRISSEAU, Ghislain MONTAUDO, Françoise PERRET, Florence PETROFF, Michèle SELLIER, Eric VAN ROOYEN.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES HANDICAPÉS DE L'INDRE EN PÉRIL

Les associations amicales ont permis d'acquiescer le budget de la MDPH à partir de 2009. Les résidents ont le permis de plus. Dès l'année 2010 on constate une augmentation de plus de 900 personnes accueillies. Ce chiffre s'accroît. La commission exécutive avait saisi la Cour des Comptes pour l'Autorité de l'Économie Agée de cette situation, devant qu'elle conduise à la

Métiers à une impasse financière. Ses rapports réguliers ont été transmis à tous les acteurs. La seule condition pour que le budget 2020 soit en équilibre est de laisser des postes vacants au-delà de l'État semble exister. Le conseil n'est le plus grand budget du département et reste sa mission principale. Une question demeure : comment l'État

va assurer sa part de responsabilité pour assurer le bon fonctionnement de ce service public versé en aide aux plus fragiles d'entre nous.

Le Groupe des élus rattachés de la gauche du Conseil Départemental : Lucie BRIBIER, Jean-Claude BUR, Michel BOGARD, Mireille CHAPPEL, Jocelyne CHATEL, Jean PÉTROFF.

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre d'octobre 2019

1 DOCUMENT Publié le 21 octobre 2019



_tribune_libre_doctobre_201

9.pdf

PDF - 50.42 Ko



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36